



HAL
open science

Le dolmen de Peyre Dusets (Loubajac, Hautes-Pyrénées)

Pablo Marticorena, Emmanuel Mens, Marylise Onfray, Francis Bichot

► **To cite this version:**

Pablo Marticorena, Emmanuel Mens, Marylise Onfray, Francis Bichot. Le dolmen de Peyre Dusets (Loubajac, Hautes-Pyrénées): Mégalithisme, terre crue et pierre consacrée du Néolithique récent ouest-pyrénéen. Bulletin de la Société préhistorique française, 2023, 120 (1), pp.29-47. hal-04058001

HAL Id: hal-04058001

<https://hal.science/hal-04058001>

Submitted on 4 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le dolmen de Peyre Dusets (Loubajac, Hautes-Pyrénées).

Mégalithisme, terre crue et pierre consacrée du Néolithique récent ouest-pyrénéen.

Pablo MARTICORENA, Emmanuel MENS, Marylise ONFRAY, Francis BICHOT

Résumé :

Dans le cadre d'un projet collectif de recherche (PCR) portant sur le mégalithisme des Pyrénées nord-occidentales, une opération de sondage a été effectuée sur le dolmen de Peyre Dusets (Loubajac, Hautes-Pyrénées). Ces travaux ont révélé une structure de type caussenarde datée du Néolithique récent régional (3800 – 3300 BC), construite autour d'un menhir préexistant et placée au centre d'un tertre de terre massive. En outre, l'exploration du pied de la dalle de chevet a révélé la présence d'une petite stèle anthropomorphe.

Ces résultats, replacés dans une vision plus globale, viennent participer au renouveau des problématiques sur le mégalithisme et permettent d'offrir pour notre région, restée trop longtemps à l'écart des grands pôles de recherche, un autre regard sur les sociétés néolithiques. Ainsi au-delà de la découverte de cette stèle qui apparaît comme un élément de premier ordre faisant écho à des sites prestigieux du mégalithisme ouest européen, l'importance du travail de la terre, le soin et l'investissement apporté à l'édification du monument, participent à l'émergence d'une image renouvelée du mégalithisme et subséquemment du Néolithique de notre région. Il apparaît dès lors que la vision proposée par une large frange de la bibliographie disponible sur notre secteur, d'un territoire parsemé de dolmens simples de chronologie tardive et aux dépôts modestes, parcouru par de petits groupes de pasteurs transhumants à l'écart de tout et (surtout) des phénomènes socio-économiques en jeu ailleurs aux mêmes moments, est d'avantage le reflet d'un état de la recherche que d'une réalité historique. Aujourd'hui il semble ressortir au contraire l'image de sociétés aux organisations territoriales et sociales fortes, bien moins en marge des grands phénomènes sociaux-économiques ou symboliques visibles à des échelles plus larges et bien plus dynamiques que ce qui avait pu être évoqué jusqu'à présent.

Mots-clés :

Néolithique récent, Mégalithisme, dolmen, architecture, matière première, terre crue, technologie, géoarchéologie, Hautes-Pyrénées

Abstract :

The North-Western Pyrenees offers a remarkable archaeological potential for the Neolithic period in a geographical key sector of Western Europe, between the Atlantic Ocean and the Pyrenean mountains, allowing natural passages to the Iberian Peninsula. However, the region remains for a long time, outside of the major fields of research, leading to its regular absence from national summaries.

Considering megalithism as a gateway, we developed since 2015 a Collective Research Project (PCR) on this theme. The objective is, through the implementation of multi-method and multi-scalar approaches, to improve the understanding of regional megalithism, in its forms, its symbolism and its chronology, but also to place its emergence and its development on a more global scale, allowing to improve our understanding of the Neolithic and recent Protohistory of the north-western Pyrenees.

Under the name of Pierre d'Uzès, the dolmen of Peyre Dusets is mentioned on the cadastral maps of Lourdes (1812) and Loubajac (1813) in which it also appears as a boundary marker between the two municipalities. In an article published in 1876 by E. Dufourcet, the first excavation was described and a first survey proposed. If the dolmen is named several times after, it seems that no other excavations have been achieved.

When we resumed the study of this monument, it was possible to observe a megalithic chamber composed of four monoliths including a cover table (*dalle de couverture*) and three orthostats, one of them can be interpreted as the bedside slab (*dalle de chevet*), facing the East. The four slabs are all a "Cauterets" type granite. They must have the same origin, and were probably borrowed from the Mindel moraine which outcrops to the south of the site. The architectural and geological studies, as well as a geophysical survey of the monument (electrical map and tomography), raised questions about the architecture of the chamber, its placement and the composition of the tumulus. A survey operation was realized in 2019 to answer these questions. As part of our work, where we favor a "diagnostic" type approach that is minimally invasive and adapted to our problems, we have installed three surveys on the Peyre Dusets site.

Because of the last excavation, we were not able to document the sepulchral levels. Nevertheless, we observed that the space inside the chamber seems to have been slightly over-deepened, forming an elongated hollow in the direction of the length of the chamber. The excavation also provides details on the conditions of installation of the monoliths, by demonstrating that the blocks n°2 and n°3 are in place and that they effectively constitute a bedside, observed in its entirety and an orthostat. The orthostat is simply installed on the local clay substrate, while the bedside is implanted in a pit dug in this substrate. This wedging pit is composed of a double filling. The lower part is made up of a dense assembly of stones of different natures (schist, granite and sandstone) and a few elements of almost exclusively yellow kneaded clay. The upper part includes balls of yellow and white clay clearly visible during excavation with an average diameter of 8 to 10 cm and a few scattered stones.

The dating carried out in this survey places the construction of the monument in the recent Neolithic period (4735 ± 30 BP) and several clues suggest that the bedside was first a menhir erected prior to this date. We can underline that this date is completely consistent with the known data for this type of monument in the area.

During the excavation of the bedside wedging pit, an original discovery was made : a shale slab with a particular shape. By the general appearance of the plate and the archaeological context of its discovery, everything suggests that it may be a stele with an anthropomorphic silhouette.

The excavation of the tumulus revealed the presence of a structure built exclusively with dirt and preserved over nearly 1.80 m. The construction of this mound is based on a massive dirt technique. The preparation of the ground, the implementation of a foundation layer and the finely prepared character of the materials, underline the investment given to the development of this tumulus.

These results, placed in a more global vision, contribute to the renewal of the problematics linked to the megalithism and give to our region, which has remained away from the major centers of research, another point of view on the neolithic societies.

Beyond the discovery of this stele which appears as a first-rate element echoing prestigious sites of Western European megalithism, the importance of the earthwork, the care and the investment brought to the construction of the monument, contribute to a renewed image of megalithism and subsequently of the Neolithic in our region. Thus, until recently, the vision shared and transcribed by a bibliography, reflecting more a state of research and its historiography than a historical reality, willingly depicted a territory provided with simple dolmens with a latest chronology, crossed by pastors organized in small transhumant groups, away from everything and (especially) from the socio-economic phenomena playing out elsewhere at the same time. Recent works on West Pyrenean megalithism, whether it falls within the framework of programmed archeology as here with the dolmen of Peyre Dusets and more broadly our PCR, or within the framework of preventive excavations as on the site of the CM10 in Lannemezan, offer a vision quite far from this « image d'Épinal ». They all tend to show that the construction of monuments in the region is based on strong technical and symbolic systems, that lead to major changes in the forms of the relief and the soil cover on which they are installed, all in dynamics completely synchronous with those in play in the rest of Western Europe.

Keywords :

Late neolithic, Megalithism, dolmen, architecture, raw material, earthen construction, technology, geoarchaeology

Introduction

Les Pyrénées nord-occidentales offrent un potentiel archéologique remarquable pour la période néolithique dans un secteur géographique clé de l'Europe

occidentale, entre l'océan Atlantique et les montagnes pyrénéennes, permettant des passages naturels vers la péninsule Ibérique. Pourtant la région est restée longtemps à l'écart des grands pôles de recherche, conduisant à son absence relative des synthèses nationales (Marticorena et al., 2018a, p. 7).

Prenant pour porte d'entrée le mégalithisme, nous avons développé depuis 2015 un Projet Collectif de Recherche (PCR) sur ce thème. L'objectif est alors à travers la mise en place d'approches multi-méthodes et multi-scalaires de mieux cerner le mégalithisme régional, dans ses formes, ses symboliques et sa chronologie, mais aussi de replacer son émergence et son développement à une échelle plus globale permettant de préciser nos connaissances sur le Néolithique et la Protohistoire ancienne des Pyrénées nord-occidentales.

Le cadre et les premiers résultats de ces travaux ont déjà fait l'objet de quelques articles dont deux notes d'actualité publiées dans les pages de ce même bulletin (Marticorena et al., 2018b ; Mens et al., 2018 ; Marticorena et al., 2020 ; Marticorena, 2021). Nous avons notamment pu mettre l'accent sur l'importance du travail de la terre crue et sur les premiers résultats des études architecturales et pétrographiques des monuments montrant l'existence de structures aux modèles très standardisés et pouvant s'inscrire dans un type « caussenard » (notamment en Pays Basque) et d'autres structures faisant intervenir des déplacements de matériaux sur des distances notables, de plusieurs kilomètres, en particulier sur le plateau de Ger.

L'étude architecturale initiale du dolmen de Peyre Dusets à Loubajac (65) a révélé une structure atypique pour le secteur du plateau de Ger mais qui trouve des résonances à l'échelle régionale. Ainsi Peyre Dusets semble au premier regard très proche typologiquement des monuments de type « caussenard » de notre région (nous reviendrons sur ce terme lors de la présentation de l'étude architecturale du monument). Mais si nous avons pu documenter un grand nombre de ces structures plus à l'ouest, au Pays basque (Mens et al., 2018), elles apparaissent bien plus discrètes dans ce secteur de Ger, offrant pour sa part un paysage mégalithique comprenant d'autres types de monuments, aux chambres souvent imposantes. Nous citerons pour exemple le Pouy Mayou (Barthes, 65), le Tumulus S (Azereix, 65) ou La Halhade (Barthes, 65) (Mens et al., 2018 ; Marticorena et al., 2018b). En outre le tumulus dans lequel s'inscrit la chambre mégalithique de Peyre Dusets semblait pour une partie encore bien conservée. À partir de ces données architecturales, il nous a semblé nécessaire d'engager de nouvelles investigations de terrain, d'une part, pour apporter des éléments de datations à l'apparition de ce type d'architecture à l'échelle régionale,

d' autre part, d' appr é hender plus finement la relation entre la structure dolm é nique en pierre et le tertre en terre (Marticorena et al., 2020 ; Marticorena, 2021).

Pour cela, nous avons mis en œuvre une démarche interdisciplinaire associant des prospections de terrain géophysiques, des sondages archéologiques et des analyses complémentaires comme la micromorphologie des sols.

Nous pr é sentons dans cet article les diff é rents r é sultats obtenus en les replaçant dans un cadre plus g é n é ral. Ainsi, au-del à de ce dolmen, ces recherches viennent participer au renouveau des probl é matiques sur le m é galithisme en consid é rant ces architectures comme une production à la fois technique et symbolique (Mens et al., 2021), de sorte qu' un autre regard est d é sormais port é sur ces chambres fun é raires. Subs é quemment ces travaux renouvellent en profondeur l' image des soci é t é s n éolithiques et protohistoriques r é gionales.

1. Cadre géographique, géologique et pédologique

Le monument de Peyre Dusets est situé sur l'un des points les plus hauts de la ligne de crête, à la cote de 532 m NGF, en rive gauche de la vallée de l'Ousse, sur la commune de Loubajac au nord-ouest de Lourdes (fig. 1). Il est localisé en bordure du chemin Henri IV qui suit cette crête. Le versant oriental (16% de pente) est principalement boisé tandis que le versant occidental (11 % de pente) est cultivé.

La butte du dolmen de Peyre Dusets est constitu é e d' une formation d' argiles à galets à la limite du Mioc è ne et du Plioc è ne (6 Ma environ), discordant sur le flysch du Cr é tac é (Casteras, 1972). Il s' agit l à des reliquats des affleurements les plus occidentaux du vaste cône de d éjection torrentielle du plateau de Ger. La base de cette formation est situ é e autour de la cote +520 m NGF (fig. 2). Ces argiles sont sableuses de couleur ocre jaune ou orange, souvent bigarr é es, bariol é es de rouge, de violet ou de gris bleut é et emballent des blocs et des galets dispos é s suivant un classement tr è s grossier. Ces galets sont presque tous de quartz, de quartzite, de lydienne, de schiste, ou de granite alt é r é (Ibid.).

Dans ce contexte g é ologique et g é omorphologique, les sols les plus r é pandus sont moyennement é pais et humif è re de type brunisol (Party et al., 2016). Ce type de sol retrouv é sur les plateaux de Lannemezan et Ger se caract é rise par un horizon S de 50 cm d' é paisseur environ d' agile-limoneuse de couleur ocre, avec quelques taches de couleur rouille et noire et quelques concr é tions ferromanganiques.

2. Historique des recherches

Sous le nom de Pierre d'Uzès, le dolmen de Peyre Dusets est mentionné sur les plans cadastraux de Lourdes (1812) et de Loubajac (1813) sur lesquels il apparaît aussi comme une borne de délimitation entre les deux communes. Notons qu'à cette date, le dolmen n'est pas en bordure directe du chemin Henri IV qui passe alors quelques mètres plus au sud. C'est d'ailleurs très probablement la modification du tracé de ce chemin, plus rectiligne, quelques années plus tard, encore visible aujourd'hui, qui entamera pour partie le tumulus et endommagera la chambre.

Le site est ensuite mentionné succinctement dans l'inventaire de MM. Letrône en 1870.

C'est dans un article publié en 1876 par E. Dufourcet qu'une première fouille est décrite et un premier relevé proposé (Dufourcet, 1876 ; fig.3). La présentation du monument ne semble pas totalement en cohérence avec le relevé, qui lui, en revanche, correspond très bien aux observations actuelles. Concernant l'opération de fouille en soi, celle-ci est assez restreinte. L'auteur indique qu'ils ont "vidé complètement la chambre sépulcrale" (ibid, p. 176) ne découvrant alors que quelques charbons et fragments de poteries gallo-romaines et modernes.

En 1887, les fouilles effectuées sur ce site par E. Dufourcet sont signalées dans la monographie communale.

Peu de temps après, le dolmen de Peyre Dusets apparaît dans un article de N. Rosapelly et X. de Cardaillac du Bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées en tant que pierre levée (Rosapelly et Cardaillac, 1889a, p. 126). Les auteurs corrigent leur erreur un peu plus loin dans ce même bulletin notant qu'il s'agit bien d'un véritable dolmen qui porte aussi le nom de pierre de « Mourles » (Rosapelly et Cardaillac, 1889b, p. 410). C'est sans doute cette confusion qui aboutira au signalement du site comme menhir dans l'inventaire de G. Fabre (1952).

3. Étude architecturale, géologique et origine des monolithes

Avant tout de chose précisons quelques éléments au sujet du terme « dolmen caussenard », que nous convoquons ici, et de l'intérêt de son utilisation dans le cadre de nos recherches.

Nous proposons qu'il existe un intérêt à conserver la définition proposée il y a maintenant près de quarante ans (Chevalier, 1984, p. 111), à condition d'y ajouter d'autres critères architecturaux et notamment de conjuguer lecture « horizontale » (en plan) et lecture verticale, c'est-à-dire celle des élévations, jamais mise à contribution jusqu'à présent dans la définition des typologies mégalithiques et qui prend tout son intérêt avec le type caussenard.

Ainsi la lecture verticale des parois mégalithiques regroupe plusieurs niveaux d'observation, mais l'un d'entre eux revêt une importance toute particulière : celui de la façon dont le monolithe a été dressé. Ce geste est rarement décrit dans les analyses architecturales mégalithiques, pourtant, il n'existe pas une, mais quatre façons différentes de dresser une pierre dans les architectures néolithiques (Mens *et al.* 2021), avec pour point de départ une

position « plantée » (la plus grande longueur est en position verticale) ou au contraire « de chant » (la plus grande longueur est en position horizontale) ; Ces deux positions pouvant ensuite être déclinées selon une implantation verticale ou au contraire oblique. En France, les pierres des chambres funéraires ne sont pas toutes dressées de la même façon selon les régions, de sorte que l'on considère désormais que la façon de dresser une pierre procède autant d'un choix culturel que technique (Mens *et al.* 2021). Sur ce point, il faut souligner le caractère extrêmement standardisé de l'architecture caussenarde. La dalle de chevet y apparaît systématiquement en position plantée, pendant que les dalles latérales sont, dans leur très grande majorité, dressées sur chant. Dès lors que l'on ajoute ce niveau de lecture à la définition initiale de Y. Chevalier - épurée des cas particuliers et plutôt rares que sont les monuments doubles et à vestibule - on parvient alors à une caractérisation du dolmen caussenard assez fine, précise et très simple d'utilisation : « Chambre quadrangulaire formée de deux longs supports latéraux dressés sur chant et d'une dalle de chevet engagée en position plantée ». Ajoutons ici qu'il nous semble difficile de prendre en considération des structures tumulaires dans la définition du type caussenard, ce qui impliquerait alors la fouille intégrale du tumulus de chaque monument (ce qui est matériellement impossible). Aussi, dès lors que l'on travaille à grande échelle sur plusieurs dizaines de monuments à la fois, seul le bâti immédiatement visible de la chambre funéraire peut être pris en compte.

En définitive, prise ainsi, et contrairement aux critiques qui lui sont souvent opposées, la définition du type architectural « caussenard » apparaît bien moins ubiquiste, pleinement légitime, répondant à un type architectural à part entière (beaucoup de dolmens « simples » n'ayant ni de dalle de chevet engagée, ni d'orthostates en position sur chant).

Partant de ce point, il ne nous semble alors pas inacceptable de convoquer ce terme de « dolmen caussenard » en dehors de la zone de définition première, Les Causses, ni d'ailleurs d'incohérence méthodologique à mener des études architecturales en toute indépendance du mobilier archéologique découvert à l'intérieur, du moins dans un premier temps. En outre et dans notre cas précis le partage d'affinités chrono-culturelles, en particulier pour la deuxième moitié du Néolithique, entre les Pyrénées nord-occidentales d'une part et le toulousain, le Languedoc et les Causses d'autre part a déjà pu être souligné (Marticorena, 2014 par exemple). Plus généralement, rappelons que ce même mobilier archéologique n'est pas forcément contemporain de la construction du monument en raison des possibles vidanges successives. Par conséquent, le lien entre culture matérielle et type architectural nous semble assez fragile. Sans être oublié, il ne doit pas être considéré comme prioritaire dans l'analyse typologique du monument, surtout si l'on s'intéresse à la genèse du phénomène mégalithique.

Ceci précisé, intéressons nous à Peyre Dusets.

S'inscrivant dans la partie sud-est d'un tertre (tumulus), la chambre dolménique est actuellement constituée de quatre monolithes (fig. 3) comprenant une table de couverture (bloc n°1) et trois piliers (blocs n° 2 à 4) dont l'un d'eux peut être interprété comme la dalle de chevet faisant face à l'Est (bloc n°3).

La table de couverture (bloc n°1) s'est affaissée en position fortement inclinée (45°) et repose sur le sommet des piliers n°3 et 4 sur leur côté nord. Cette pierre mesure 255 cm de long et 186 cm de large pour 55 cm d'épaisseur, avec une masse estimée à environ 6,5 tonnes. Il s'agit d'un granite alcalin à deux micas à faciès classique du granite de Causerets. Sa face supérieure correspond à l'ancienne face d'affleurement en contexte géologique, bien reconnaissable à sa forme légèrement bombée et météorisée. D'ailleurs une série de petites vasques pré-mégalithiques sont présentes sur cette face montrant ainsi qu'il s'agit bien de l'ancienne face d'affleurement. Ces dépressions bien circulaires ne sont pas des cupules d'origine anthropique comme pourrait le laisser croire leur remarquable régularité. La face inférieure est une face d'arrachement au caractère « ruiforme » très marquée où apparaissent des « drapés » et autres cannelures liées à la circulation de l'eau. Cette érosion très importante de la face tournée initialement contre terre, montre que le bloc était totalement détaché du substrat au moment de son acquisition par les constructeurs du dolmen. La face d'affleurement dans sa partie ouest présente une gravure cruciforme. Long de 17 cm, le signe a été gravé à l'aide d'une pointe métallique. Il fait écho à des représentations peintes cette fois inscrites sur la face interne de la table de couverture. Les motifs sont constitués de traits verticaux noirs (65 cm pour le plus long) avec des « branches » horizontales très effacées. Malgré l'effacement, la référence au motif cruciforme ne laisse guère de doute et la proximité visuelle avec le motif gravé renforce l'interprétation d'une christianisation récente.

Le bloc n°2 (220 cm de long, 110 cm de large et 45 cm d'épaisseur, masse estimée à 2,8 tonnes ; [mesures prises après la fouille et le dégagement de sa base]) installé au nord, est interprété comme une paroi latérale (orthostate). Il s'agit d'un granite gris à grain moyen, à deux micas, riche en feldspath. Sur chant en position légèrement oblique et reposant sur la dalle de chevet, cette paroi latérale s'inscrit bien dans les caractéristiques de construction des dolmens simples de type « caussenard ». On ne retrouve cependant pas sa contrepartie sur la paroi sud. L'extrémité de ce bloc n°2 à l'est est marqué d'un grand départ de matière (40 x 38 cm) très vraisemblablement récent, ce dernier aurait raccourci la longueur de la dalle n°2 et expliquerait le décalage actuel avec le bloc n°4. La face la plus régulière a été tournée vers l'intérieur du dolmen, laissant à l'extérieur une paroi parcourue par un filon de pegmatite et formant un ressaut.

Le pilier n°3 (chevet) est un bloc de forme tabulaire et dressé en position plantée. Il mesure un peu plus de 2 m de long, 87 cm de large et 35 cm d'épaisseur (mesures prises là aussi après la fouille et le dégagement de sa base) pour une masse estimée à 1,7 tonne. Il s'agit d'un granite mais plus sombre et plus fin que celui utilisé pour la table. Si sa paroi interne est bien plane en zone médiane et inférieure, elle est en revanche convexe dans la partie supérieure. La section du bloc est lenticulaire. Son sommet est large et plat, fruit d'une cassure ancienne ayant emportée tout le sommet du bloc. La fouille que nous détaillerons ensuite a permis de pouvoir observer l'intégralité du bloc sur sa face interne (fig. 4) et de noter notamment la présence

d'un amincissement basal. Avec beaucoup de prudence, en particulier en raison de la cassure du sommet qui nous empêche de disposer de la morphologie originelle du bloc (cassure qui comme nous le verrons est probablement volontaire et possiblement associé à l'histoire du site et à son évolution fonctionnelle), nous pourrions déceler un certain allure anthropomorphe dans ce chevet. Nous noterons notamment l'amincissement basal créant un épaulement net au nord et sa base rectiligne.

La dalle n°4 mesurant 95 cm de haut, 90 cm de large et 40 cm d'épaisseur apparaît plantée verticalement et présente les mêmes caractéristiques géologiques que la dalle n°3. N'étant pas dans l'emprise des sondages nous n'avons pas pu documenter intégralement ce bloc. Celui-ci est légèrement penché vers le Nord, probablement emporté par la table de couverture lors de sa chute. La face interne est bien plane. Le sommet montre de nombreux départs de matière. Ces derniers sont anguleux et sans patine et sont probablement en lien avec les départs de matière récents de la table de couverture. Le secteur oriental du monument a visiblement subi des modifications importantes à une époque récente.

Ainsi les quatre dalles sont toutes en granite de type « Cauterets ». Elles doivent avoir une même origine et ont sans doute été empruntées à la moraine du Mindel (?) qui affleure au Sud du site. Cette moraine se caractérise en effet par de volumineux blocs erratiques aux formes arrondies de granite éparpillés à la surface du sol et elle est observée à la cote de l'ordre de 510/520 m. NGF. L'absence de blocs erratiques sur les buttes du secteur au-dessus de cette cote conduit à penser que nous sommes là à la limite septentrionale des dépôts glacières de cette période du Quaternaire. Le premier bloc de taille comparable aux mégalithes du dolmen a été observé à moins de 500 m de ce dernier.

La position actuelle de la table de couverture pose naturellement la question de l'organisation initiale du monument : sur quoi reposait cette table lorsqu'elle était en position horizontale ? Considérant que les piliers n°3 et 4 étaient à eux seuls insuffisants pour assurer son soutien. Vu la hauteur minimale des piliers n°3 et 4, la dalle n°2 ne pouvait en aucun cas servir de support. On en déduit qu'au nord, un élément aujourd'hui disparu servait à maintenir la table. Comme nous le verrons la réponse doit être à chercher du côté du tumulus.

4. L'opération de sondage

4.1 Présentation générale

Après les études architecturale et géologique mais aussi une prospection géophysique du monument (carte et tomographie électriques) qui ont ouvert des questionnements sur

l'architecture de la chambre, sa mise en place et la composition du tumulus, une demande d'opération de sondage a été faite en 2019 pour y répondre. Dans le cadre de nos travaux où nous privilégions une approche de type « diagnostique » peu invasive et adaptée à nos problématiques, nous avons installé trois sondages sur le site de Peyre Dusets (fig. 5). Il a fallu en outre composer avec l'état sanitaire du monument clairement impacté par le chemin et la végétation en particulier dans l'éventuelle zone d'entrée. Deux sondages de part et d'autre du chevet (sd2 et sd3, avec pour superficies respectives 1 et 1,2 m²) ont eu pour objectif de documenter l'installation des monolithes composant la chambre et plus particulièrement le calage des blocs et la relation stratigraphique entre le chevet (bloc n°3) et l'orthostate nord (bloc n°2). Le troisième sondage (sd1, d'une superficie de 2m²) a lui été placé en bordure nord du tumulus afin de pouvoir observer les modalités de son installation et sa construction. L'ensemble nous aura permis en outre de documenter l'état sanitaire du monument au-delà des aspects extérieurs et de mesurer l'impact des fouilles anciennes. L'exploration de l'entrée de la chambre qui aurait pu aussi nous renseigner sur la place exacte du bloc n°4 a été jugée peu pertinente en raison de l'imposante végétation sur ce secteur et donc des fortes perturbations très probables des vestiges par l'activité des racines.

Notons ici que malheureusement, en dehors de la stèle que nous évoquerons plus loin, aucun élément mobilier attribuable aux dépôts funéraires n'a pu être mis au jour.

4.2. L'installation des monolithes

Le sondage à l'intérieur de la chambre (sd2) a permis de confirmer que les fouilles anciennes avaient effectivement vidé celle-ci. Cependant sous une couche de 35 cm d'épaisseur indéniablement perturbée et comprenant les restes de ce qui devait être un dallage à la base de l'espace sépulcral, les niveaux archéologiques, correspondant à la mise en place des monolithes, sont apparus bien en place.

À défaut de pouvoir documenter les niveaux sépulcraux qui devaient se trouver sur le dallage, nous avons pu observer que l'espace interne à la chambre semble avoir été légèrement surcreusé, formant ainsi une cuvette allongée dans le sens de la longueur de la chambre. La fouille a permis également d'apporter des précisions sur les conditions d'installation des monolithes en montrant que les blocs n°2 et n°3 sont bien en place et qu'ils constituent effectivement un chevet, observé dans son intégralité et un orthostate. L'orthostate est simplement posé sur le substrat argileux local alors que le chevet est implanté dans une fosse creusée dans ce substrat. Cette fosse de calage est composée d'un remplissage double. La partie inférieure est constituée d'un assemblage dense de pierres de différente nature (schiste, granite et grès) et de quelques éléments d'argile malaxé quasi exclusivement jaune (fig. 6, passe 9). La partie supérieure comprend des boules d'argile jaune et blanche bien visibles à la fouille d'un diamètre moyen de 8 à 10 cm et de quelques pierres éparses (fig. 6, passe 7 et 8). Sans exclure la possibilité que ce remplissage ait pu être conçu dès sa mise en place avec deux étapes de comblement de natures différentes, nous pourrions aussi proposer d'y voir un phasage architectural et chronologique. Nous aurions alors sur cette base un premier état du

site correspondant à l'érection d'un menhir appelé à devenir un chevet dans un second état avec la construction d'un dolmen. Celle-ci comprend alors l'installation d'orthostates posés directement en appui sur le chevet (élément que nous pourrions possiblement mettre en relation avec la cassure de la partie sommitale de ce bloc n°3) ainsi que le surcreusement de l'espace interne compris entre ces derniers et l'édification du tumulus. Le surcreusement de la chambre est alors sans doute venu impacter le calage du chevet, puis a été repris par le remplissage / comblement lié à la mise en place de l'espace sépulcral. Ainsi, bien que les limites de la fosse soient difficiles à lire, nous remarquons que la limite observée dans la composition du remplissage de la fosse est à la même altitude que la base du surcreusement de la chambre. En outre le remplissage de la partie haute de la fosse et celui-ci du surcreusement de la chambre présentent des compositions semblables (fig. 6).

À l'extérieur, le calage du chevet que nous n'avons observé que dans sa partie haute (sd3) est composé de quelques pierres, ici en position verticale, prises dans une masse argileuse travaillée blanche marbré jaune. Cet assemblage nous apparaît comparable au remplissage supérieur de la fosse de calage du chevet. En outre il semble restreint à l'arrière du chevet et ne pas se prolonger, ni en arrière de celui-ci, ni au nord à côté de la paroi extérieure de l'orthostate. Dans ces zones nous retrouvons une couche argileuse massive comparable à celle identifiée dans le sondage du tertre (sd1) qui permet de penser que ce dernier était en contact direct avec la chambre, sur tout son pourtour, à l'exception de la zone arrière du chevet, sans une masse intermédiaire de pierres par exemple.

4.3. Un élément singulier : une stèle anthropomorphe

Lors de la fouille de la fosse de calage du chevet nous avons pu faire une découverte originale avec la mise au jour d'une dalle de schiste à la forme particulière (fig. 7). Cette plaque reposait en position sub-horizontale au pied du chevet, dans la partie haute du calage (fig. 6, passe 7).

La roche est un schiste à la couleur gris bleuté. Le bloc mesure 68 cm de long, 29 cm de large, 5,5 cm d'épaisseur et se caractérise par une extrémité large opposée à une extrémité amincie. La partie pointue semble naturelle sauf sur l'extrémité qui montre un départ de matière de 2,5x2 cm. La partie médiane et toute l'extrémité plus large ont en revanche une série d'encoches (4x3, 7x2,5 cm) associées à des départs de matière (14x6, 10x4 cm).

La position stratigraphique (dans des niveaux en place, sous le niveau remanié comprenant les probables éléments de dallage ; fig. 6), et la morpho-typologie de ce bloc en schiste s'accordent mal avec une fonction de dallage. Ainsi sur ce dernier point considérant sa longueur et sa faible épaisseur, le risque de cassure par porte à faux au moment d'une pression « pédestre » est, de notre point de vue, assez important.

Si l'on met en perspective la forme suggestive du bloc composée d'une extrémité large opposée à une extrémité amincie ainsi que son contexte de découverte, tout concourt à proposer la présence d'une petite stèle à silhouette anthropomorphe. Rappelons le caractère

extrêmement épuré de certaines représentations anthropomorphes néolithiques et la difficulté d'établir leur statut de pierre consacrée (Mens, 2018). Lorsque P-R. Giot et son équipe fouillèrent les cairns de l'île Guennoc à Landeda (Finistère), ils découvrirent dans chaque chambre une stèle anthropomorphe très fruste constituée d'une simple dalle de granite à peine taillée de façon à faire apparaître les épaules et la tête. Le caractère extrêmement épuré de la représentation faisait dire au fouilleur : « Combien d'autres pierres de ce style, aussi simples, parfois même totalement brutes ont pu échapper à l'attention des archéologues et disparaître dans les déblais ? » (Giot, 1979).

4.4 La construction d'un tumulus de terre

Le sondage 1 (sd1) d'une surface de 2m² et près de 2 m de profondeur a permis de mettre en évidence la présence d'un tumulus uniquement construit en terre et conservé sur près de 1.80 m (fig. 8). La lecture de la coupe stratigraphique sur le terrain a conduit à établir une stratégie d'échantillonnage de prélèvements en bloc orienté (analyse de micromorphologie) en vue de préciser les modalités d'implantation du tertre ainsi que les techniques de construction du tertre selon une analyse de la chaîne opératoire (origine des matériaux, préparation, mise en œuvre ; Wattez, 2009 ; Friesem et al., 2017 ; Onfray, 2019).

La formation géologique miocène (m3) est reconnue à la base du sondage sur 15 cm d'épaisseur environ. Elle se caractérise en lame mince par des argiles jaunes limono-sableuses (sables fins et moyens de quartz) à microstructure massive et intégrant 5- 10 % de sables grossiers et de petits graviers de schistes (fig. 9a). Elle présente localement des plages sédimentaires plus limono-sableuses qui sont enrichies en microparticules-organiques (2%) et qui pourraient correspondre à infiltrations postérieures. Des hyporevêtements et des concrétions ferrugineuses identifiées dans la masse indiquent des altérations anciennes liées à des engorgements temporaires en eau. Sur le terrain, la transition entre cette formation naturelle et la couche supérieure (US 1-4) est bien exprimée. Associé à l'absence de reconnaissance de la séquence pédologique typique du contexte d'étude, un horizon S d'un brunisol, il est possible de préciser que la mise en œuvre du tertre a débuté par une phase de terrassement. Il comprend un nettoyage et une troncature des horizons pédologiques supérieurs pour atteindre l'horizon C d'argiles à galets qui se situe, d'après les données de la cartographie des sols, à 70 cm de la surface actuelle (Party et al., 2016). Néanmoins, il est impossible à l'échelle microscopique de préciser plus finement la troncature de cette formation géologique, en particulier les traces d'outils. Des fissures verticales sont bien enregistrées, mais elles sont liées à des perturbations biologiques récentes. Ces dernières sont d'ailleurs fortement identifiées à la transition entre le substrat (US 1-5) et la base de la construction (US 1-4).

La base du monument présente une première couche (US 1-4) de 12 cm d'épaisseur environ sur le terrain, d'argiles de couleur brun/orangée à jaunâtre riche en graviers. En lame mince cette couche semble plus fine (6 cm) et elle est composée d'agrégats arrondis d'argiles limono-sableuses bruns (incluant des revêtements argileux en position secondaire (papules)) enrichies en microparticules organiques humifiées (10%) intégrés dans une masse argileuse ocre, ce qui peut expliquer le caractère hétérogène des sédiments sur le terrain (MM1). Les traits pédo-sédimentaires reliques décrits associés au contexte pédologique local suggèrent que ces matériaux proviennent d'un horizon S d'un brunisol que l'on pourrait qualifier de luvique ici en raison de ces revêtements argileux (papules), témoins du début d'un processus de lessivage. Quelques graviers de quartz et de quartzite sont également identifiés à l'échelle de la lame mince ce qui conduit à s'interroger sur la présence d'un tri préalable des matériaux au moment de l'exploitation. En effet le substrat géologique est chargé ici en galets cailloutis. Plusieurs éléments diagnostics confirment le caractère préparé de ces matériaux (Wattez, 2009 ; Friesem et al., 2017 ; Cammas, 2018). À l'échelle des agrégats l'organisation micro-grumeleuse et les revêtements argileux jaune orangé cassés intégrés dans la masse (papules), sont typiques de matériaux malaxés (fig. 8b). La forte accommodation entre les agrégats conduit à la formation de grandes plages massives associée à des quelques fissures curvilignes. Les caractères micromorphologiques relevés indiquent donc une préparation fine des matériaux à l'état humide sans ajout de dégraissant végétal. En revanche, l'altération biologique (porosité racinaire, hyporevêtements épais associés à des débris de fibres végétales humifiées) ne permet pas d'identifier son mode de mise en œuvre. Son caractère anthropique est tout à fait confirmé et sa morphologie tend à confirmer l'hypothèse proposée sur le terrain d'une semelle de fondation comme cela est reconnu pour les bases de murs en bauge (e.g. Onfray, 2017 ; 2019). Cet élément de la construction participe à la stabilité de l'ouvrage.

Le tertre à proprement parler est préservé sur une hauteur maximale de 1.80 m environ. Il est formé de trois couches qui témoignent de son évolution taphonomique. La première couche de 1 m d'épaisseur environ (US 1-3) est constituée d'argiles de couleur brun foncé à noire avec des marbrures jaunâtres. Elle présente dans sa partie inférieure (US 1-3b) une couleur légèrement plus claire et un aspect plus compact. La deuxième couche (US 1-2) de 65 cm d'épaisseur environ est constituée de limons argileux avec des tâches jaunâtres et rares graviers. La présence de nombreuses racines suggère que cette partie de l'élévation est altérée par l'activité biologique. Enfin le sommet du tertre évolue comme un horizon A présentant un couvert végétal bas discontinu et quelques arbustes (racines, radicelles, graviers).

À l'échelle de la lame mince, la limite entre la semelle de fondation et la base du tertre est marquée par une organisation subhorizontale des constituants grossiers et des cavités aplaties liées à l'air capturé au moment de la mise en œuvre (Cammass, 2003 ; fig. 8b). Les caractéristiques micromorphologiques reconnues à la base du monument (US 1-3a et 1-3b ; MM1 et MM2) témoignent de matériaux façonnés. La matrice sédimentaire est constituée d'agrégats arrondis hétérogènes : argileux jaunes, argileux brun gris et argileux orangés à imprégnations ferrugineuses (fig.8 c et d). Ces agrégats bien accommodés conduisent à la formation d'une microstructure massive. L'hétérogénéité de ces matériaux suggère l'exploitation principalement de sédiments issus de l'horizon S du brunisol, mais également

en moindre proportion de l'horizon A et de l'horizon C. Il est difficile de préciser les modes de mise en œuvre en raison de la fenêtre d'observation réduite (largeur de la lame mince) et surtout par des perturbations biologiques (ouverture de la porosité, nombreux chenaux et chambres connectés, microstructure grumeleuse, plages excrémentielles) identifiées sur une partie de l'échantillon. Malgré cela, il est possible de distinguer localement une organisation subhorizontale des constituants grossiers et une fine porosité cavitaire qui pourrait être interprétée comme une limite d'apport (fig. 8d). La partie supérieure du tertre (US 1-2) évolue au cours du temps en raison de l'installation d'un couvert végétal. En effet, si l'US 1-2 présente une organisation sédimentaire sensiblement proche de celle décrite pour l'US 1-3a témoignant d'une unique chaîne opératoire. Cependant, l'activité biologique post-dépositionnelle est ici plus intense et conduit à la désagrégation des matériaux façonnés. Les chenaux et les chambres sont en forte proportion et les plages excrémentielles très nombreuses. De même quelques fibres végétales en cours d'altération sont identifiées dans la porosité. Cette microstructure biologique corrobore bien avec les observations de terrain qui signale la présence de nombreuses racines (fig. 8g).

Ainsi la construction de ce tertre relève de la technique de la terre massive. La préparation du terrain, la mise en œuvre d'une semelle de fondation et le caractère finement préparé des matériaux témoignent de l'investissement alloué à l'élaboration de ce tumulus. Nous sommes loin de l'idée d'un tertre construit par des simples apports de terre. Ceci est gage de la stabilité de la construction dans le temps, mais également de son rôle probablement porteur de la dalle de couverture.

En partant de l'hypothèse la plus simple que le tumulus a une forme d'une calotte sphérique et prenant en compte les dimensions estimées du tertre, soit 12 m de diamètre et 1.80 m de hauteur au sommet, le volume total du monument est de près de 52m^3 . Si l'on soustrait le volume des monolithes et de la chambre, soit environ 10m^3 , le volume de terre correspond à près de 42m^3 . En outre, les notices pédologiques actuelles décrivent que les argiles sont identifiées à -70 cm de profondeur du sol. En prenant le volume disponible sous la surface du monument, nous pourrions suggérer que les matériaux employés proviennent directement de l'emprise du tertre.

Le tumulus a été fortement impacté lorsque le chemin Henri IV a vu son tracé se déplacer vers le nord. Il est donc difficile de pouvoir restituer la morphologie et les dimensions que celui-ci pouvait avoir originellement. Partant de la zone la mieux préservée aujourd'hui dans le quart nord-ouest, qui suggère une forme globalement circulaire et de l'hypothèse que la chambre ait pu se situer en périphérie de ce tumulus, laissant alors un accès direct possible à l'entrée, nous pouvons estimer à titre d'hypothèse sa taille originelle à 12 m de diamètre et a minima 1,8 m de hauteur.

4.5 Datation

Deux datations ¹⁴C ont été réalisées sur des charbons prélevés dans le sondage 2 (chambre mégalithique).

La première, bien que sans doute anecdotique, témoigne tout de même de la vie historique du monument. Elle a été faite sur un charbon d'un petit foyer placé dans le niveau remanié avec les probables éléments de dallage. La datation (Lyon-18635 : 895±30 BP ; 1043 - 1220 AD) nous amène au Moyen-âge. Peut-être pourrions-nous avoir là le témoignage d'un passage ou d'une personne venue se réfugier dans le dolmen localisé, rappelons-le, le long du chemin d'Henri IV ? Remarquons d'ailleurs que cette date pourrait être cohérente avec les cruciformes peints et gravés.

En revanche, la seconde est en lien directe avec la construction du monument et le dépôt de la stèle. Elle a été faite sur un charbon prélevé dans une des boules d'argile blanche façonnées et placées dans la partie haute du calage du chevet correspondant à la base du surcreusement du niveau sépulcrale directement sous la stèle anthropomorphe (passe 8). De plus à l'extérieur contre ce même chevet, un calage à la composition similaire avec des matériaux identiques (argile blanche) est identifié. Ces éléments nous conduisent à associer la datation de cet échantillon à la construction du dolmen (et non par exemple à l'érection seule du chevet/menhir). La datation obtenue (Lyon-18636 : 4735±30 BP ; 3632 - 3377 BC ; fig.10) se rapporte au Néolithique récent régional.

5. Discussion conclusive : Peyre Dusets, recyclage de monolithes, pierre consacrée, travail de la terre et dynamique d'occupation au Néolithique dans les Pyrénées nord-occidentales

La révision du monument de Peyre Dusets fondée sur une approche interdisciplinaire a permis de rapprocher ce monument des dolmens de type « caussenard ». Nous avons déjà pu signaler la récurrence dans notre région, et en particulier au Pays basque de ces architectures très normées (Mens et al., 2018 ; Mens et al., 2021). En montrant son existence ici dans les Hautes-Pyrénées nous pouvons y voir un élément s'inscrivant géographiquement entre le Pays basque et les Causses où ce type de dolmen avait été initialement reconnu (Chevalier, 1984).

Ce type de chambre associé à un tertre représente à la fois une certaine originalité (tous les autres monuments de ce type étant associés à des cairn ou a minima à des tumulus laissant dans leur composition une place prépondérante à la pierre) mais aussi une parfaite intégration au contexte régional où l'usage de la terre crue dans les structures funéraires mégalithiques est apparue au fil de nos recherches comme un point particulièrement important et récurrent, notamment dans ce secteur du plateau de Ger et ses marges (Marticorena et al., 2018b ; à paraître).

La datation obtenue s'inscrit dans une période comprise entre 3800 et 3300 BC. Cette date est tout à fait cohérente avec celles obtenues sur les dolmens de même type à Ithé (Ebrard, 2013). Ainsi et dans la suite de ce que nous avons déjà proposé (Mens et al., 2018) il semble qu'un faisceau d'indices puisse permettre de placer la construction dans notre région de ces dolmens « caussenard » entre 3800 - 3300 BC.

Notons ici, à titre de réflexion car il ne s'agit pas du cœur de cet article mais parce que les données présentées participent à celle-ci, que nous avons qualifié cette période dans un premier temps et par manque de données de Néolithique moyen 2 (Marticorena, 2012 ; 2014). Aujourd'hui, l'étoffement des éléments disponibles, notamment dans les régions limitrophes, et nos recherches qui semblent suggérer un certain nombre de changements notables autour de 3800 / 3700 BC, pourraient nous conduire à considérer cette période, 3800 - 3300 BC, comme un Néolithique récent. Ce dernier viendrait alors à la suite d'un Néolithique moyen compris alors entre 4500 et 3800 BC. Le Néolithique récent serait alors marqué, entre autre, par l'émergence du mégalithisme de type caussenard mais aussi de monuments de type « allée », comme le monument de la Halhade (Batrès 65) que nous avons pu fouiller en 2018 et 2021 (Marticorena *et al.*, à paraître) ; cette typologie étant bien placée chronologiquement au nord de l'Aquitaine par exemple (Devignes, 1995).

En plus des aspects relatifs aux monolithes et à l'évolution du site l'un des apports principaux de ces fouilles est sans nul doute le sondage du tumulus qui a montré que ce dernier se rapporte à une construction en terre massive. Nous avons déjà pu montrer que le travail de la terre constitue un des traits caractéristiques du mégalithisme de notre région (Marticorena et al., 2018b ; à paraître). Mais ici la conservation du tertre et sa place dans l'architecture du monument en étant le seul élément logique de maintien de la dalle de couverture, rendent le site tout à fait intéressant. En outre le point culminant du tertre dépasse encore sans problème en altimétrie le sommet du pilier n°3. L'affaissement de la table aurait donc été occasionné par le creusement du tertre encore bien visible dans la partie nord. L'utilisation de l'architecture en terre comme support à une table de couverture est certes un fait peu courant, mais rien structurellement n'empêche un tel dispositif dès lors qu'il est bien structuré et stabilisé.

Par ailleurs, à titre d'hypothèse et s'inscrivant dans les recherches que nous souhaitons développer, nous proposerions qu'à Peyre Dusets la phase de construction du dolmen ait pu être précédée de la mise en place d'un monolithe dressé. Nous pourrions donc voir l'existence d'un premier mégalithisme au caractère « ouvert » de type stèle à l'air libre (Mens et al., 2021). Ainsi, si la problématique du recyclage dans le mégalithisme ne concerne pas uniquement ce type « caussenard », c'est bien à partir des monuments de ce type que nous avons pu questionner dans notre région l'existence de recyclages de menhirs au sein de dolmens, notamment sur la base de leur forme, de leur géologie et/ou de leur position

stratigraphique (Mens et al., à paraître). Sur ce point notons que nous avons retrouvé à Peyre Dusets cette disposition avec un chevet implanté dans le substrat et des orthostates posés plus haut, simplement sur ce dernier ou dans un léger surcreusement, comme cela avait pu être documenté sur les dolmens d'Ithé 1 et 2 (Ebrard, 1993) et comme cela a pu être mis en évidence lors des opérations de fouille sur les dolmens d'Armiague, Xuberaxain et Buluntza conduites dans le cadre de notre PCR (fig. 11). Ces menhirs, démontées ou non, pourraient donc dans un second temps être utilisé comme chevet (Peyre Dusets (?), Armiague et Xuberaxain [64] ; Mens et al., 2018), couverture (Buluntza [64] ; travail en cours), orthostates (Arrondo [64] ; travail en cours), ou même en dallage comme cela avait pu être suggéré dès les années 1980 sur le site d'Agès dans le sud des Landes (Roux, 1986). À Peyre Dusets, la stèle recyclée en chevet a possiblement également subie la cassure de son sommet, ce qui pourrait aller dans le sens d'un geste iconoclaste de la part des constructeurs de la tombe lors du passage du site d'un menhir à un dolmen.

De la même façon qu'il est souvent très difficile de dater la construction des dolmens (tout comme les premières utilisations d'ailleurs), dater les phases d'érection puis de recyclage de monolithes est complexe. Compte-tenu de l'attribution chronologique que nous proposons pour ces dolmens de type caussenard ouest-pyrénéens, nous poserions l'hypothèse d'une datation assez haute pour l'érection première d'au moins une partie de ces monolithes ensuite recyclés. À ce titre nous pourrions alors rejoindre des éléments connus et attribués au Néolithique moyen en Corse (alignements de menhirs du plateau de Cauria (D'Anna et al., 1998 ; D'Anna et al., 2007) ou d'Espagne (Bueno Ramirez et al., 2007) par exemple.

Dans tous les cas il apparaît que la fouille Peyre Dusets vient nourrir les questionnements actuels sur les premières formes du mégalithisme méridional (Mens et al., 2021). Dans notre région, celui-ci pourrait ainsi voir la mise en place parallèlement au cours du Néolithique moyen d'un mégalithisme « ouvert » faits de menhirs (à la silhouette souvent anthropomorphe) et d'un mégalithisme « fermé » avec des dolmens au caractère particulièrement mégalithique comme le Pouy Mayou localisé à proximité de Peyre Dusets (Bartrès, 65). Par la suite, au Néolithique récent, certains de ces menhirs (et peut être les monolithes de certains dolmens ?) seraient recyclés, après ou non démontage, et intégrés à la construction de nouveaux dolmens en particulier de type « caussenard ».

L'anthropomorphisme apparaît particulièrement récurrent dans le mégalithisme atlantique et en est même, sans nul doute, un des caractères fondamentaux, à rapprocher probablement d'un culte des ancêtres ou moins d'une valorisation du rapport à ceux-ci (Mens *et al.*, 2021).

Le sommet du chevet de Peyre Dusets ayant été brisé l'aspect anthropomorphique du bloc doit être pris avec précaution. En outre et comme nous l'avons vu il pourrait correspondre au premier état du site (menhir). Si nous ne pouvons donc pas être catégorique sur cet aspect anthropomorphe nous devons noter qu'il rejoindrait alors les nombreux cas de menhirs / chevets anthropomorphes documentés dans la région (Armiague ou Gasteenia par exemple ; Mens et al., 2018) et au-delà dans toutes les régions de l'ouest de la France (Mens et al., 2021). En revanche la découverte dans le calage de ce chevet d'une stèle à l'allure clairement

anthropomorphe nous offre des éléments de réflexion originaux sur le thème de l'anthropomorphisme et des pierres consacrées dans le mégalithisme. Vu son contexte de dépôt cette stèle peut être considérée comme une véritable pierre consacrée. Elle inscrit le monument, tout comme la question de l'anthropomorphisme, dans des phénomènes bien plus larges avec des points de comparaison en Bretagne notamment, pour les cairns de l'île Guennoc à Landeda (29) ou la chambre G' de Barnenez (Plouezoc'h, 29 ; Giot et al., 1979).

Au-delà de la découverte de cette stèle qui apparaît comme un élément de premier ordre faisant écho à des sites prestigieux du mégalithisme ouest européen, l'importance du travail de la terre, le soin et l'investissement apporté à l'édification du monument, participent à l'émergence d'une image renouvelée du mégalithisme et subséquentement du Néolithique de notre région. Ainsi jusqu'à récemment l'image partagée et retranscrite par une bibliographie reflétant d'avantage un état de la recherche et son historiographie qu'une réalité historique dépeignait volontiers un territoire parsemé de dolmens « simples » (sous entendu d'une construction peu investie) aux dépôts sobres voire absents, de chronologie tardive, d'occupations faites de cabanes et de petits foyers à galets chauffés, parcouru par de modestes pasteurs organisés en petits groupes transhumants à l'écart de tout et (surtout) des phénomènes socio-économiques en jeu ailleurs aux mêmes moments. Les travaux récents sur le mégalithisme ouest-pyrénéen, qu'ils s'inscrivent dans le cadre de l'archéologie programmée comme ici avec le dolmen de Peyre Dusets et plus largement notre PCR, ou dans le cadre de fouilles préventives comme sur le site du CM10 à Lannemezan (Ropiot et al., 2020) offrent ainsi une image bien éloignée de ce tableau. Ils tendent tous à montrer que la construction des monuments de la région repose sur des systèmes techniques et symboliques forts, qu'elle entraîne des modifications majeures des formes du relief et de la couverture pédologique sur lequel ils s'installent et que ces architectures peuvent receler de dépôts mobiliers comparable à ceux de bien d'autres régions (hache en fibrolite au Tumulus L1, perles en variscite et pendeloque en or à La Halhade par exemple), le tout dans des dynamiques tout à fait synchrones de celles en jeux dans le reste de l'Europe occidentale.

Si effectivement certains éléments (comme la proportion de produits exogènes dans les séries ; Marticorena, 2012 ; Marticorena, 2014) semblent montrer que notre région était probablement moins densément peuplée que d'autres, sans doute en marge des grands réseaux de circulation (ou du moins ne pas constituer un centre prioritaire ou de convergence de ces réseaux), elle n'apparaît pas en marge des grands phénomènes sociaux-économiques ou symboliques visibles à des échelles plus large. Le mégalithisme de notre région, par ses caractéristiques, sa chronologie et son intégration dans des dynamiques appréciables ailleurs aux mêmes périodes en est le parfait exemple.

Conclusion

À travers l'étude du site de Peyre Dusets, replacée dans son contexte géographique, il apparaît que les structures mégalithiques et leurs évolutions, les systèmes techniques mis en jeux, les

impacts sur l'environnement, le mobilier ou bien encore les symboliques sous-tendues sont autant d'éléments qui laissent entrevoir, au-delà des monuments eux-mêmes et du phénomène mégalithique, des sociétés aux organisations territoriales et sociales fortes. Celles-ci apparaissent en outre bien moins en marge et bien plus dynamiques que ce qui avait pu être proposé jusqu'à présent et qui refléterait sans doute plus la cinétique d'une région à l'écart des grands pôles de recherche et des grands aménagements, peinant à attirer le regard de la recherche (Marticorena et al., 2018, p. 7).

BIBLIOGRAPHIE

D'ANNA A., CESARI J., LEANDRI F., MARCHESI H. (1998) – Les mégalithes de Corse, un état de la question, dans *La France des dolmens et des sépultures collectives (4500-2000 av. J.-C.)*, *Bilans documentaires régionaux*, Paris, Errance (Archéologie d'aujourd'hui), p. 90-105.

D'ANNA A., GUENDON J.-L., ORSINI J.-B., PINET L., TRAMONI P. (2007) – Les alignements mégalithiques du plateau de Cauria (Sartène, Corse-du-Sud), *128e Congrès national des Sociétés savantes*, Bastia 2003, Bastia, France. p.211-223.

BUENO RAMIREZ P., DE BALBIN BERRMAN R., BARROSO BERMEJO R. (2007) – « Chronologie de l'art Mégalithique ibérique : C14 et contextes archéologiques », *L'anthropologie*, 111, p. 590-654.

CAMMAS C. (2018) – Micromorphology of earth building materials: Toward the reconstruction of former technological processes (Protohistoric and Historic Periods), *Quaternary International*, 483, p. 160- 179.

CASTERAS M. (1972) – Carte géologique de la France à 1/50 000. [1052], Lourdes, Orléans : Bureau de recherches géologiques et minières.

CHEVALLIER Y. (1984) – *L'architecture des dolmens entre Languedoc méditerranéen et Centre-Ouest de la France*, Dr. Rudolf Habelt GMGH, Bonn, Saarbrucker Beitrage Zur Altertumskunde Band 44, 287 p.

DEVIGNES M. (1995) – Inventaire des mégalithes de la France. 9 - Gironde, *Gallia préhistoire*, supplément 1-9.

DUFOURCET (1876) – Monuments mégalithique dans la région subpyrénéenne occidentale. Dolmen d'Uzès (à Loubajac, Hautes-Pyrénées), Tumulus-dolmen d'Ets Mourts (à Bartrès, Hautes-Pyrénées), *Bulletin de la Société Borda*, Dax, p. 174-176.

EBRARD D. (1993) – Architectures, stratigraphies et fonctionnement des dolmens I et II d’Ithé (Aussaurucq, P.A.), *Bulletin de la Société d’Anthropologie du Sud-Ouest*, t. XXVIII, p. 151-178.

EBRARD D. (2013) – *50 ans d’archéologie en Soule, Hommage à P. Boucher (1909-1997)*, Ikerzaleak n°7, Mauleon, 297p.

FABRE G. (1952) – *Les civilisations protohistoriques en Aquitaine, suivi du répertoire des découvertes protohistoriques faites dans les départements des Landes, Basses et Hautes-Pyrénées, Gers, Lot-et-Garonne, Picard*, Paris.

FRIESEM D.E., WATTEZ J., ONFRAY M. (2017) – Earthen Construction Materials in Nicosia C. et G. Stoops (dir.), *Archaeological Soil & Sediment Micromorphology*, First edition, Hoboken, NJ Chichester, West Sussex, Ed. Wiley-Blackwell, p. 99–110.

GIOT P-R., L’HELGOUAC’H J., MONNIER J-L. (1979) – *Préhistoire de la Bretagne*, Rennes, Ouest-France Université, 444 p.

LETRONE L. (1870) – Note sur 98 tombelles découvertes en octobre 1869 dans le département des Hautes-Pyrénées, *Bulletin de la Société Ramond*, t.5, p.2-9.

MARTICORENA P. (2012) – Lames polies et sociétés néolithiques en Pyrénées nord-occidentales, synthèse régionale à la lumière d’un outil emblématique, thèse de doctorat, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2 vol..

MARTICORENA P. (2014) – *Les premiers paysans de l’ouest des Pyrénées*, Baigorri, Éditions ZTK, coll. UPPB Connaissances, 192p.

MARTICORENA P., ARD V. , HASSLER A. (2018a) – *Entre deux mers, actualité de la recherche. Actes des 12èmes Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Bayonne, 27 septembre au 1er octobre 2016*, Toulouse, Éd. Archives d’Écologie Préhistorique, 366p.

MARTICORENA P. ONFRAY M., ARD V., MENS E., BICHOT F. (2018b) – L’usage de la terre crue dans le mégalithisme des Pyrénées nord-occidentales : nouvelles données, *BSPF*, 115, 2, p.394-397.

MARTICORENA P., MENS E., BICHOT F., LLUBES M., SEOANE L., ROPIOT V., ARD, V. (2020) – Le site de Burguista (64) et les sépultures en fosse sous dalle mégalithique dans les Pyrénées occidentales, *BSPF*, t.117, n°3, p.512-515.

MARTICORENA P. (2021) – Première pierre des études mégalithiques : la prospection-inventaire. L’exemple des Pyrénées nord-occidentales, in Ard, Gandelin et Mens (dirs.), *Mégalithismes et monumentalismes funéraires : passé, présent, futur*, Actes de la Table ronde internationale de l’Adreuc, 3 et 4 novembre 2016, p.153-162.

MARTICORENA P., ONFRAY M., MENS E. (à paraître) – Quand la terre se lie à la pierre des monuments funéraires néolithiques des Pyrénées nord-occidentales, *Pierres à bâtir, pierre à penser. Systèmes techniques et productions symboliques des Pré- et Protohistoire méridionale*" et actualité de la recherche, Actes des 13e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Rodez, 21 au 25 septembre 2021, Rodez, France.

MENS E., MARTICORENA P., ARD V., BOSCUS S., CAULE B., LINARD D. (2018) – Nouvelles données sur le mégalithisme des Pyrénées nord-occidentales, dans Marticorena et al. (dirs.), *Entre deux mers, actualité de la recherche. Actes des 12èmes Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente*, Bayonne, 27 septembre au 1er octobre 2016, Toulouse, Éd. Archives d'Écologie Préhistorique, p.87-102.

MENS E., ARD V., PONCET D., KERDIVEL G., BICHOT F., MARTICORENA P., LAURENT A., LEROUX V.E., BALEUX F. (2021) – Systèmes techniques et productions symboliques du mégalithisme funéraire de la façade atlantique entre Bretagne et Pays basque, in Ard, Gandelin et Mens (dirs.), *Mégalithismes et monumentalismes funéraires : passé, présent, futur*, Actes de la Table ronde internationale de l'Adreuc, 3 et 4 novembre 2016, p.79-131.

MENS E., MAILLE M., MARTICORENA P., LAURENT A., BALEUX F. (à paraître) – Des cas de stèles recyclées dans les dolmens du sud de la France (Quercy, sud du Massif central, Pays basque). *"Pierres à bâtir, pierre à penser. Systèmes techniques et productions symboliques des Pré- et Protohistoire méridionale"* et actualité de la recherche, Actes des 13e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Rodez, 21 au 25 septembre 2021, Sep 2021, Rodez, France.

ONFRAY M. (2017) – Du sol à la reconstitution de l'espace habité : géoarchéologie des modes d'occupation de la fin du Néolithique (3600-2250 av. n.-è.) dans le Sud-Ouest du Bassin parisien, thèse de doctorat, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 673 p.

ONFRAY M. (2019) – Revisiter le paradigme du « sol néolithique disparu » : géoarchéologie des modes d'occupation de la fin du Néolithique dans le sud-ouest du Bassin parisien, le cas du site « les Grands Noyers » à Gas (Eure-et-Loir), *BSPF*, 116, 1, p.41-72.

PARTY J. P., MULLER N., VAUTHIER Q., RIGOU L., TOUTAIN B., LEHMANN S., LAROCHE B., GUIRESSE M. (2016) – *Référentiel Régional Pédologique de Midi-Pyrénées : Département des Hautes-Pyrénées* (Etude n°32442).

ROSAPELLY N., CARDAILLAC X. de, (1890a) – La cité de Bigorre (Saint-Lézer), *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées*, Tarbes, T1, p. 125-168.

ROSAPELLY N., CARDAILLAC X. de, (1890b) – La cité de Bigorre (Saint-Lézer), *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées*, Tarbes, T1, p. 383-448.

ROPIOT V., MARTICORENA P, DJERBI H., LEPERE C., MENS E., ESTRADE G., BEZIAT D., LEZIN C. (2020) – Acquis récents sur l'occupation funéraire du plateau de Lannemezan et éclairage nouveau pour le piémont ouest-pyrénéen au Néolithique final : l'ensemble monumental du site de l'Arsenal (CM 10, Lannemezan, Hautes-Pyrénées), *Gallia Préhistoire*, 60, p.5-65.

ROUX D. (1986) – Un ensemble de matériel campaniforme dans le tumulus A de la nécropole d'Agès, Merlet J.C. (dir.), *Néolithique et Chalcolithique dans les Landes et en Béarn*, Publication n°1 du centre de recherches archéologiques sur les Landes, Dax, n°1, p.17-24.

WATTEZ J. (2009) – Enregistrement sédimentaire de l'usage de la terre crue dans les établissements néolithiques du Sud de la France : le cas des sites du Néolithique final de La Capoulière 2 et du Mas de Vignoles IV, in A. Beeching et I. Sénépart (dir.), *De la maison au village : l'habitat néolithique dans le sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen, actes de la table ronde des 23 et 24 mai 2003*, Marseille/Musée d'Histoire de la Ville de Marseille, Paris, Société préhistorique française, (Mémoire, 48), p. 199- 218.

FIGURES

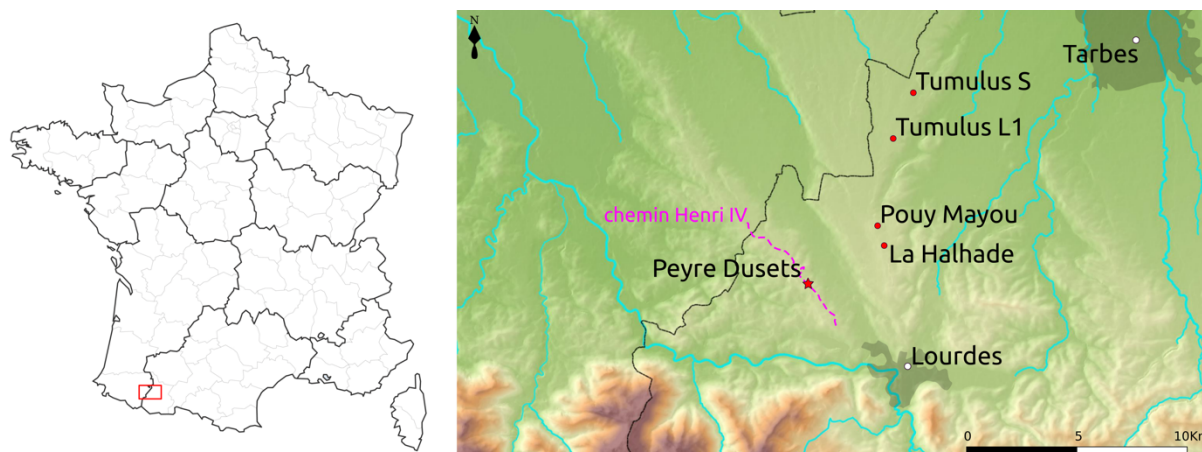


Figure 1 : Localisation du dolmen de Peyre Dusets (P. Marticorena).

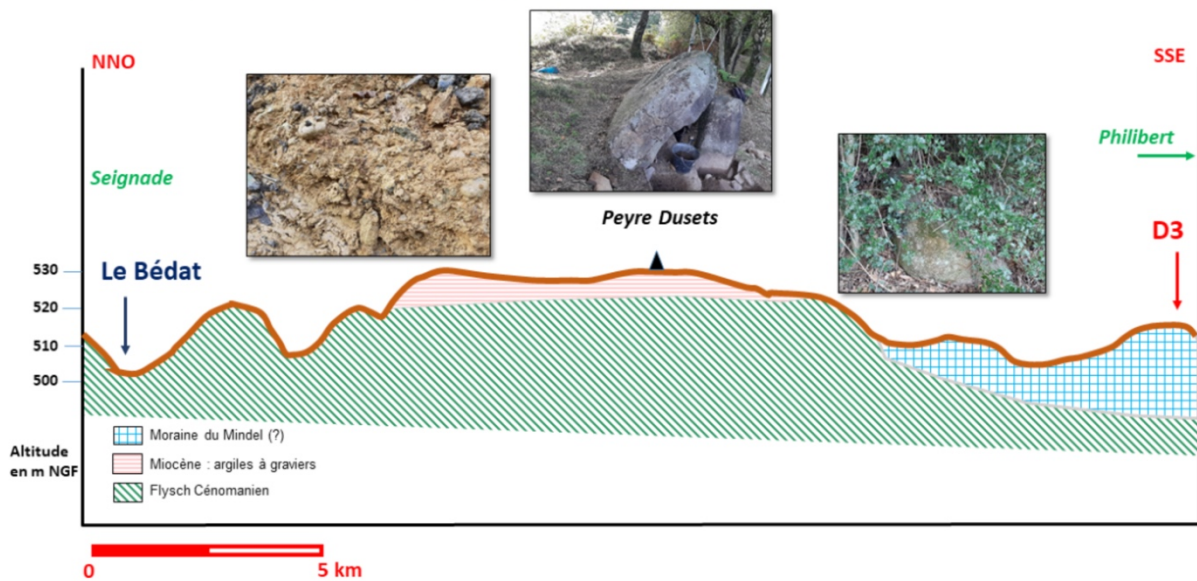
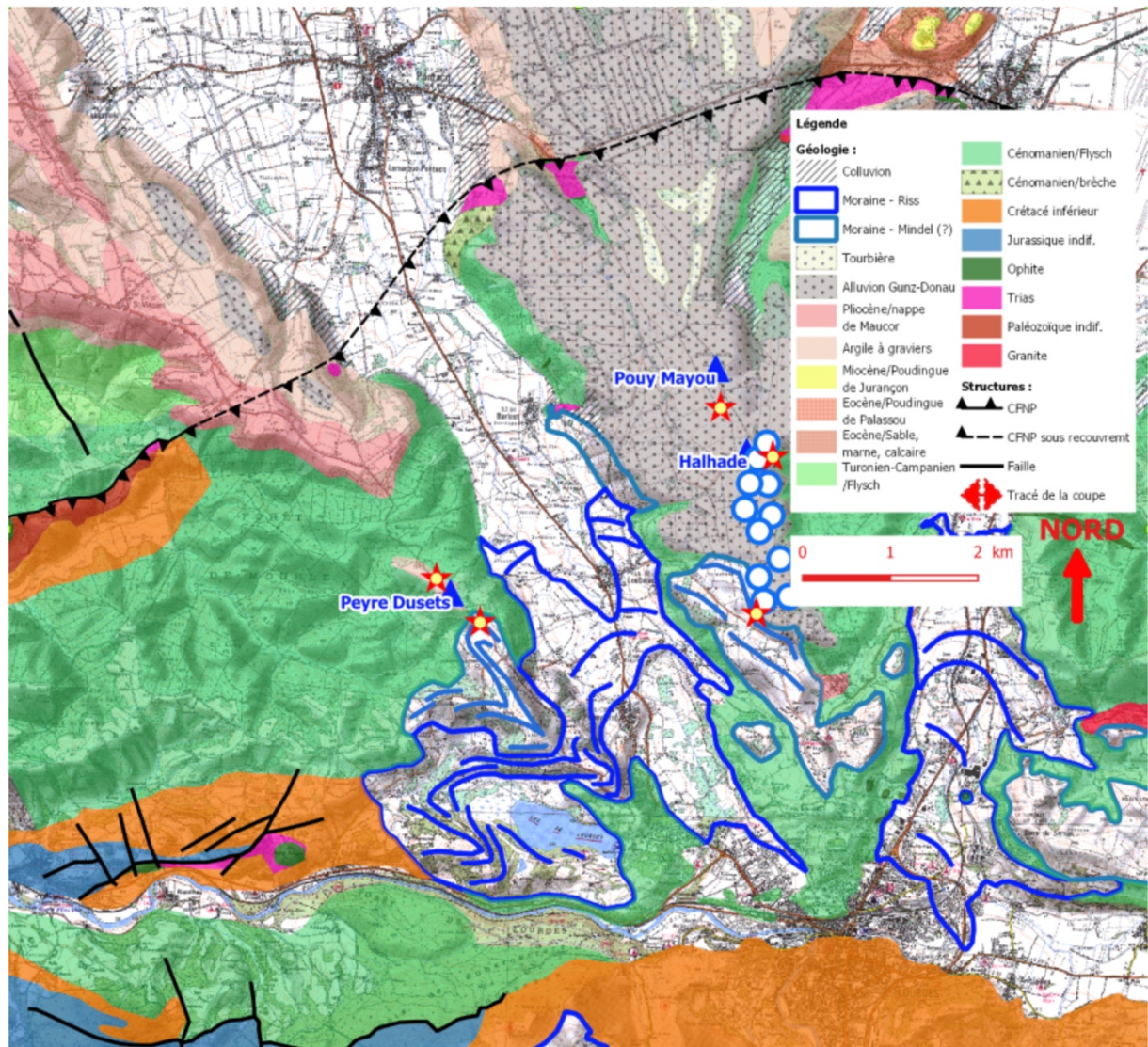


Figure 2 : Localisation du dolmen de Peyre-Dusets sur la carte géologique (1/50 000) redessinée et sur un fond topographique 1/25 000 IGN et coupe géologique schématique dont le tracé suit le chemin Henri IV (F. Bichot).



Figure 3 : A gauche gravure (d'après Dufourcet 1876), à droite photographie du dolmen aujourd'hui et numérotation des monolithes (P. Marticorena).



détails du sommet du chevet

Figure 4 : Photographie du chevet (P. Marticorena et A. Laurent).

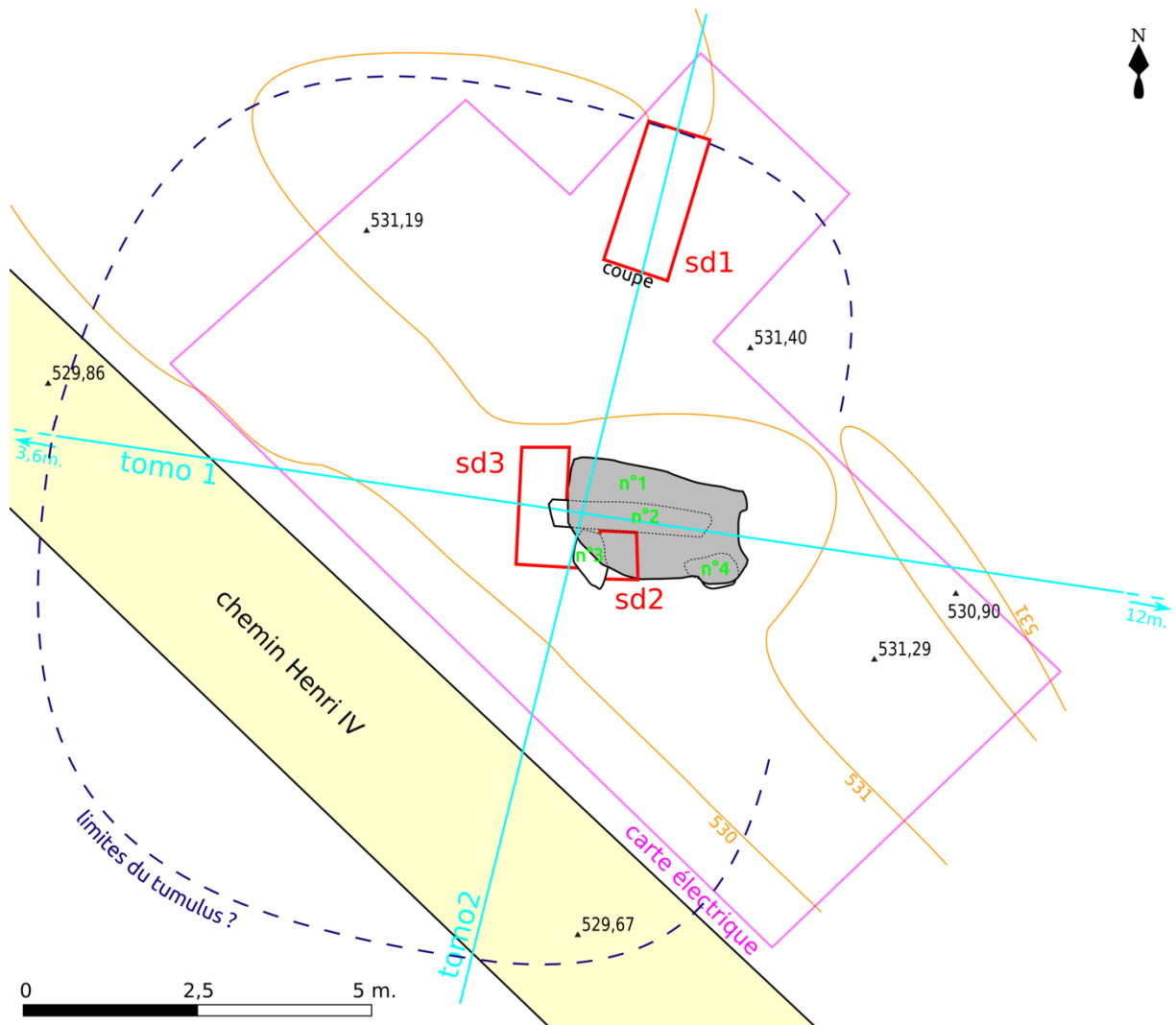
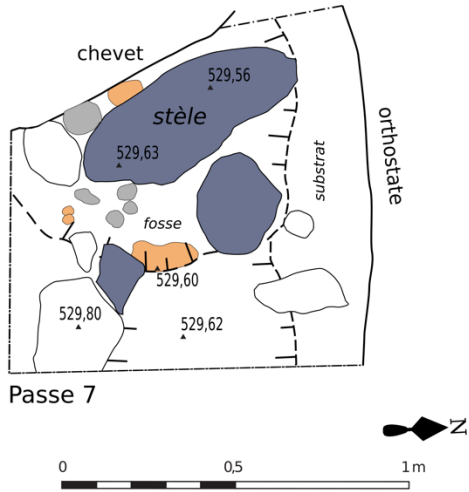
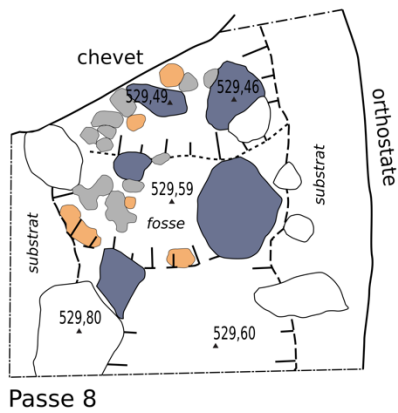


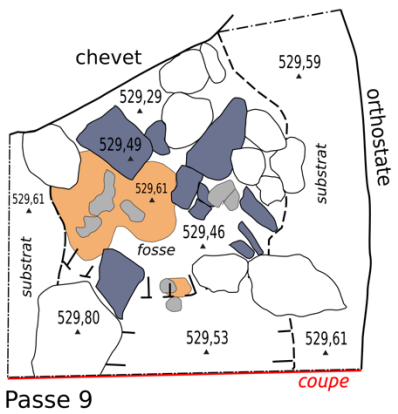
Figure 5 : Plan des prospections et sondages réalisés à Peyre Dusets (P. Marticorena et A. Laurent).



*vue de la passe 7 :
niveau d'apparition de la stèle*



*vue de la passe 8 :
sous la stèle*



*vue de la passe 9 :
partie inférieure du calage du chevet*

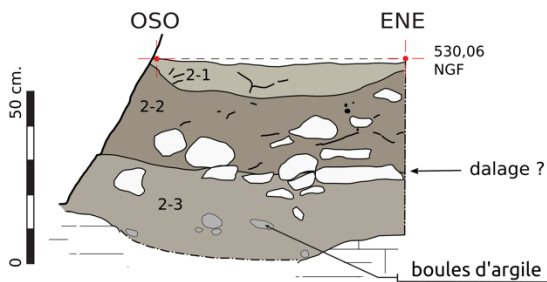


Figure 6 : Plan et vue des passes 7 à 9 (niveaux en place) du sondage 2 (P. Marticorena).

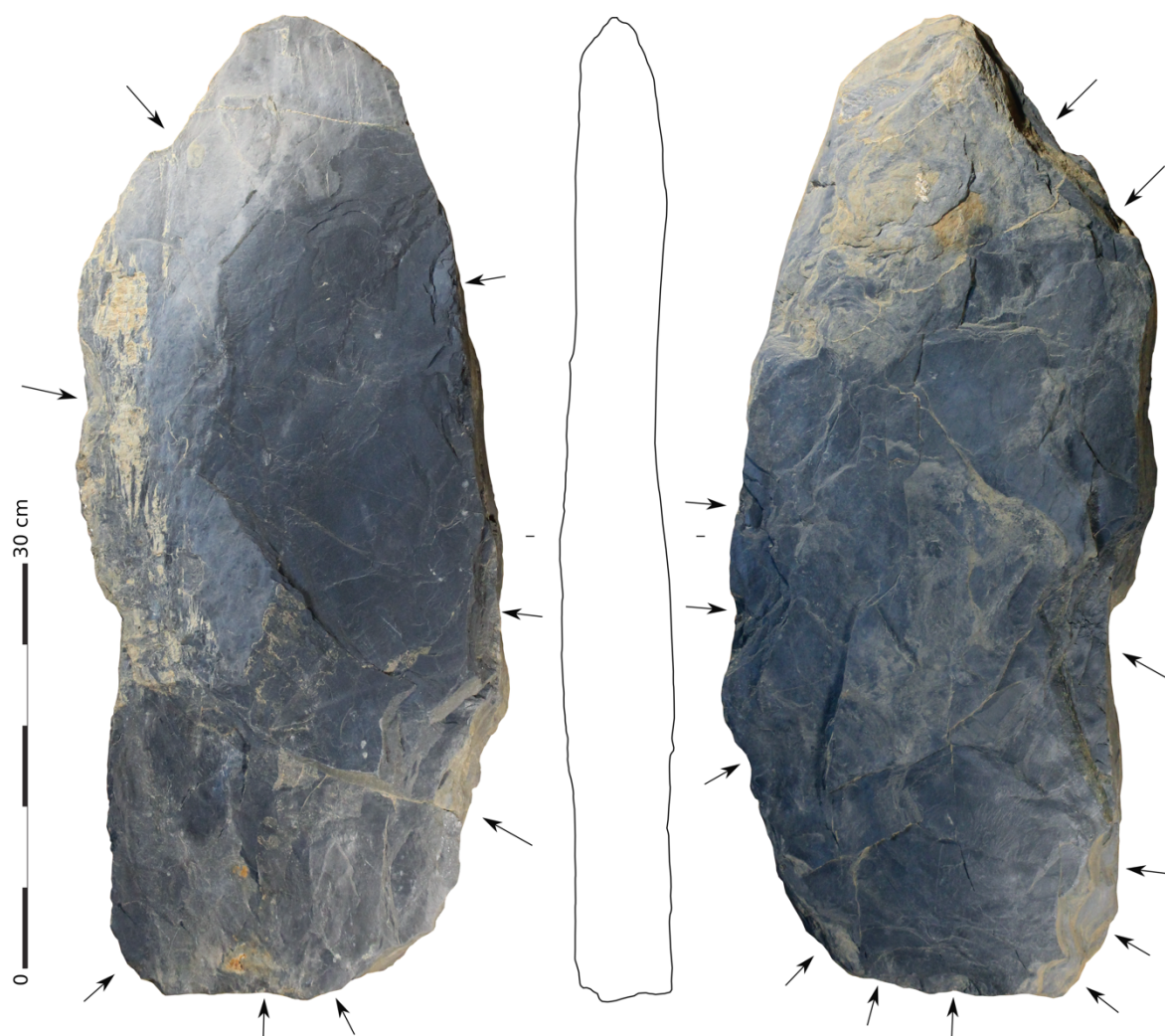


Figure 7 : Stèle anthropomorphe découverte dans le calage du chevet. Les flèches indiquent l'emplacement des principaux enlèvements (P. Marticorena).

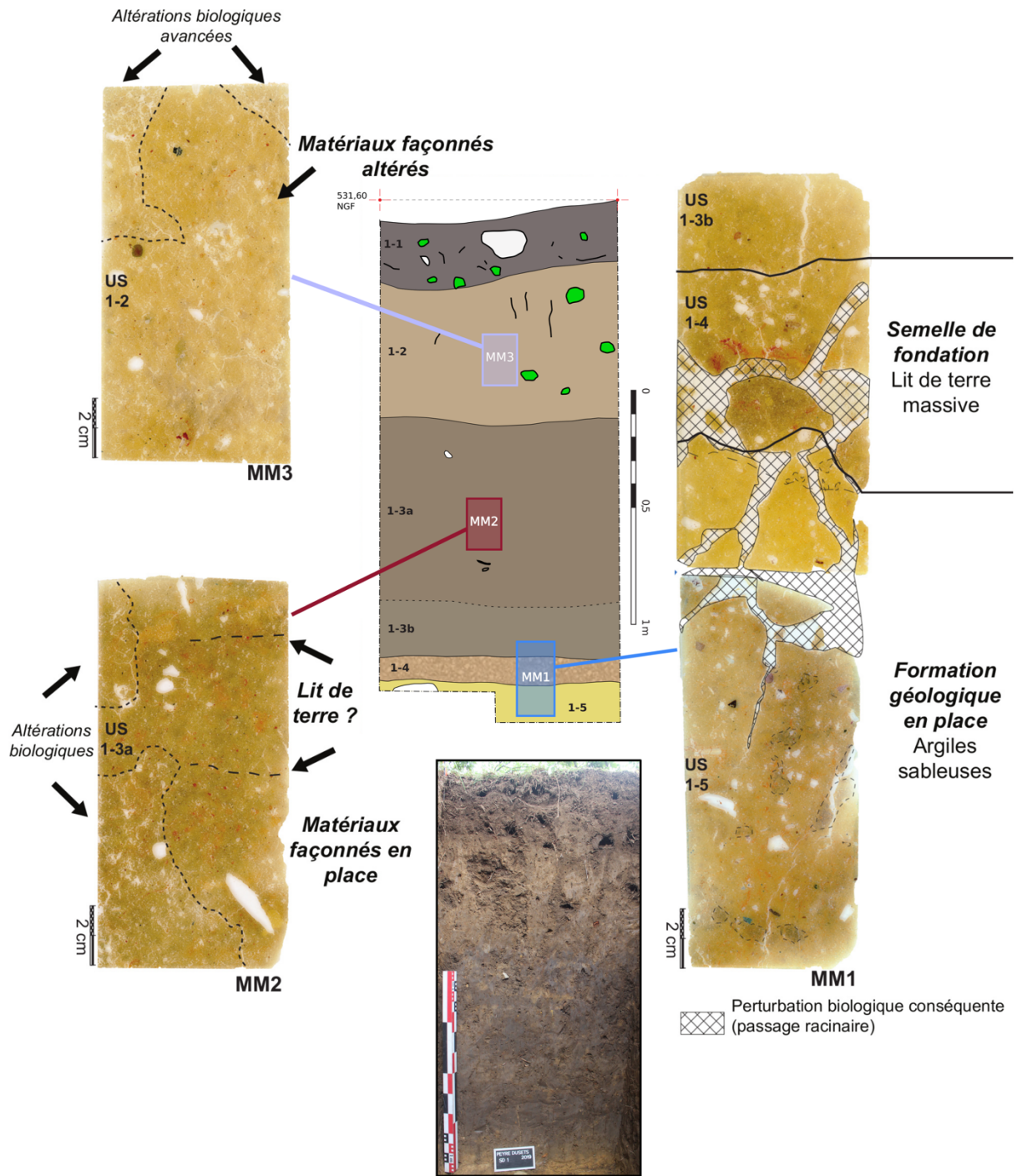


Figure 8 : Sondage 1, coupe sud-ouest. Au centre, relevé et photographie de la coupe (P. Marticorena). A droite, en haut à gauche et en bas à droite : Microstratigraphie des séquences sédimentaires (Scans de lames minces ; M. Onfray).

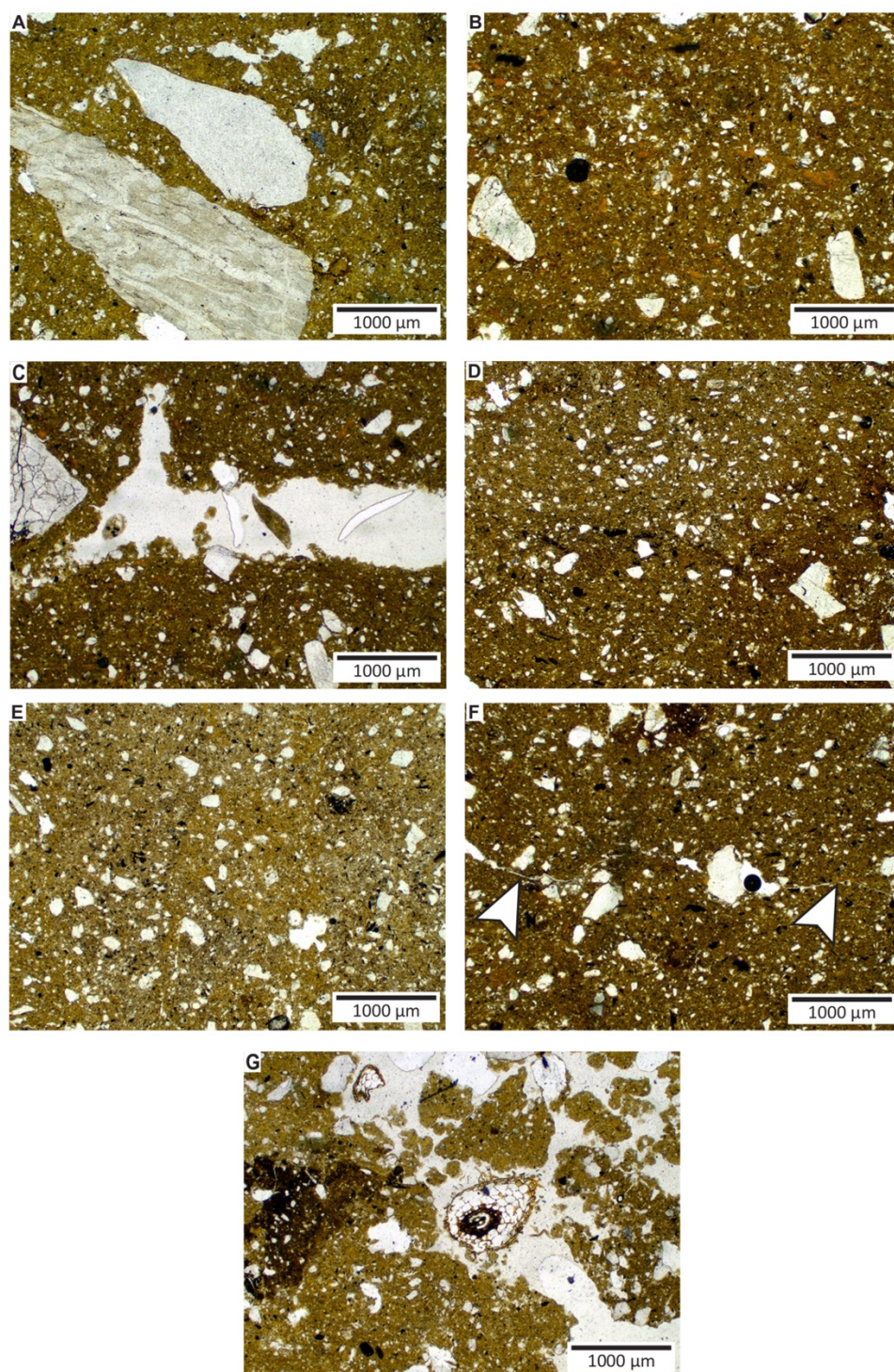


Figure 9 : Peyre Dusets, Loubajac. A : Substrat géologique : argiles jaunes limono-sableuses des sables grossiers et des petits graviers de schistes et quartzite (US 1-5, MM1bas) ; B : Semelle de fondation : argiles limoneuses, légèrement sableuses, microstructure massive, intégration de papules (US 1-4, MM1haut) ; C : Base du tertre marqué par un gravier et une cavité allongée (US 1-3b, MM1haut) ; D et E : Élévation du tertre : Microstructure massive constituée d'agrégats hétérogènes bien accommodés (D : US 1-3a, MM2 et E : US 1-2, MM1) ; F : Limite entre deux apports marquée par une cavité et une fissure subhorizontale (flèches ; US 1-3a, MM2) ; G : Plage bioturbée : large chenal avec plage excrémentielle et restes de fibres végétales en cours de désagrégation (US 1-2, MM1). Tous les clichés sont en MPol, LPNA (M. Onfray).

Peyre Dusets (Loubajac, 65)

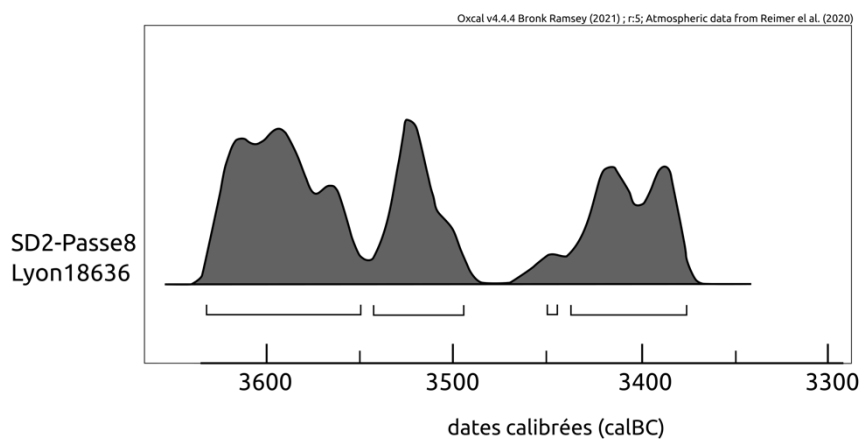


Figure 10 : Peyre Dusets, datation C14 dans le sondage 2 (P. Marticorena).



Figure 11 : En haut : dolmen d'Armiague avant la fouille et relevé photogrammétrique montrant le chevet placé dans une fosse creusée dans le substrat et un orthostate posé sur ce dernier.

En bas : dolmen de Buluntza avant la fouille et vue zénithale en début de fouille. La couverture, qui débord largement la chambre propose une extrémité appointée opposée à une extrémité rectiligne et large (P. Marticorena, A. Laurent et A. Sarrazin).

MARTICORENA Pablo
Université Populaire du Pays Basque
UMR 5608 Ausonius
Maison Etxebarria, 64220 MENDIVE
harriak@hotmail.fr

MENS Emmanuel
UMR 5608 Traces, ANR Monumen
emmanuel.mens@free.fr

Marylise Onfray
Post-doctorante
UMR 6554 LETG-Brest
Institut Universitaire Européen de la Mer
Technopole Brest-Iroise, Place Nicolas Copernic
29280 Plouzané

Collaboratrice scientifique
UMR 8215 Trajectoires
Centre Malher,
9 rue Malher
75004 Paris
marylise.onfray@yahoo.com

Francis Bichot
Eau Roche et environnement
AGSO
11 Avenue Claude VERNET
33138 LANTON